

- ( 4 )
- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?
- A. En argent, bled, vin, ou bois?
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

- 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.
- 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.
- 3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*En Argent 6. Louis.  
Bled un Quarteron par Enfant, plus  
à la Moisson, une Saiselle de chaque  
particulier, ayant des terres ensemencées  
et qui envoie des Enfants à l'école.  
Plus. Bois 4. Chars, dont deux de Chêne  
et deux de Sapin, que la Commune  
marque sur plante, et qu'il faut faire  
abattre, et voiturer à ses fraix.  
Plus. 2. petits Chenesiers, et un petit  
jardin contigu à la maison de Commune*

*Le tout n'a d'autre source que la  
Commune, outre le bled qui provient  
des Particuliers.*

*Etat des Ecoles  
de Sullens*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Etat de l'Ecole

de Dournens

88.

*45.*

Dournens.

Village

Commune proprement dite

Paroisse de Sullens, Canton de Dournens

Agence de Dournens

De Sullens

Du Canton

point

point

point

point

point

point

point

point

point

RELATIONS PERSONNELLES

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

Sullent, Senthalt, Dailend, Wollend & Doubsens

b. Leurs distances réciproques.

Demi-lieue

I I

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

La Religion, à lire, écrire, chiffrer, les principes de l'Orthographe & la musique.

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

En hiver et en Été. 3 heures en hiver & en Été. Mon que les enfants la fréquentent.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Tatamen, Calchidon, Bastages & Baumel.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

Bien.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Six heures; De plus en hiver depuis le mois de Mars au 1<sup>er</sup> Mars une école la veille de deux heures, et de 2 heures de 6 ans.

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

ils ne sont pas classés.

I I I

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

La commune de concert avec le Seigneur du lieu - qui le Brevetait & par examens publics fait par le m...

b. D'où est-il?

De Pillier au District de Morges

c. Son nom

Jean Louis Girardet

( 3 )

d. Son âge.

25 ans.

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il?

Il n'a que sa femme & un enfant.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis 7 ans.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

à S. Saphirin au District de Morges & précédemment laboureur.

12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école?

30. 1<sup>er</sup> à S. Saphirin, 1<sup>re</sup> lecture publique à son tour à Sullent 2<sup>de</sup> une prière le Dimanche après midi, et une le jeudi à Doubsens.

a. En hiver, } soit garçons ou filles.  
b. En été, }

30. excepté l'Été qu'elle est un peu désertée.

I V

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Elle possède 4 grans de bled, 2 grans de Montagne & Demi grans de Jardin de la commune; outre 1/2 grans de Champ de 120 f. provenant de Don fait à l'école par feu François Em. Duval.

b. Quelle en est la valeur?

Il s'agit de fonds ci-dessus & de la caisse commune.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Il n'est deuil; Ces champs divisés en 3 parts est de bled.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Les pères de famille paient un gran de bled, & quatre batt par enfant dès l'âge de 5 ans, à quel âge ils doivent entrer à l'école.

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

ni vieux ni délabré.

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

Il n'y a qu'une chambre pour l'école & logement du Régent, dans la maison commune.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

Il loue seulement une grange & stable pour loger les récoltes de son bled & Champ; pour le prix de 2 l. f.

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

La commune.

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caiffes communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

*En 96 1/2 de Diagenes, 26 quens de bled, 1/2 de bois, de fien, & 20 1/2 quartierons de terre, tout champs, que l'exploite son bois à ses frais.*

point

*106 1/2 par estimation des pères de famille au 1/2 des produits*

point

point

*Total comme de voit article A 96 1/2 12 9 1/2*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Ce que Jeay signé à Bournes  
ce 9. Mars 1799  
Diday Agent National*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

*Daillens*

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

*Village*

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

*Commune de Daillens*

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Paroisse et Agence de Daillens*

d. District

*de Cossonay*

e. Canton

*du Lemane*

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

g. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

h. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*Daillens  
Rap de Peuls*

*Handwritten signature*

*Daillens*

*Commune de Daillens*

*de Cossonay*

*du Lemane*

*(Il est déterminé par quarts d'heures...)*

*Noms des villages, des hameaux, ou des fermes...*

*On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.*

*Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?*